

Assouplissement et modification des mesures liées au COVID-19

Les visites vont reprendre sans RDV dans les EHPAD du CHIHC (Larmont à Doubs, Nozeroy, Mouthe et Levier).

A compter du 25 juin au 26 juin et du 29 au 30 juin, les visites sont autorisées de 14h à 17h.
A compter du 1^{er} juillet, les visites sont autorisées de 14h à 18h, weekend compris.

Les mesures barrières doivent toujours être appliquées pour tous :

- port du masque (chirurgical ou tissu) à apporter par le visiteur,
- éviter les contacts, respecter la distanciation physique,
- éternuer ou tousser dans son coude,
- lavage des mains ou friction hydro alcoolique,
- se moucher dans un mouchoir à usage unique, puis se désinfecter les mains au gel hydro alcoolique.
- dans les circulations, éviter de toucher les rambardes.

Les visites seront autorisées en Médecine et en Chirurgie sur le site des Rives du Doubs dans les mêmes conditions que pour les EHPAD (cf ci-dessus).

Le non-respect des mesures précédemment énoncées emportera suppression de l'autorisation de visite.

Une recrudescence des cas de COVID-19 positifs engendrera de nouvelles mesures de confinement dans la structure concernée.

#SauvezDesViesRestezPrudent



Renseignements – contacts presse :
Service Communication & Relations Publiques

Romuald VIVOT – 03 81 38 58 57
r.vivot@chi-hc.fr

